

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

FÉVRIER 2025



*Ma ville,
Mon horizon !*

SOMMAIRE



RETOUR SUR Cérémonie des Voeux

Pages 4-9



INFOS LOCALES

Page 10



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 11



SPORT

Page 12



SORTIR

Pages 14-15



SOLIDARITÉ

Page 16



TPM VOUS INFORME

Page 17



TPM VOUS INFORME RÉVISION DU PLU

Pages 18-21



INFOS DU JIS

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Février 2025

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau
(Crédit Photo couverture : Léa Ricoh)

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





PROJET DE CLINIQUE (SUITE)

La crise du COVID a exposé les fragilités de notre système de santé. Qui pourrait le nier ? Nos proches ou nous-mêmes avons tous été, ou serons tous un jour, confrontés à des difficultés d'accès aux soins.

Le centre médical du Carré Villette à Hyères vient de cesser son activité. La clinique Sainte-Marguerite, après l'incendie qu'elle a subi, est encore fermée, et ses autorisations d'exercer ont été suspendues par l'Agence Régionale de Santé. L'établissement Malartic d'Ollioules a été placé en redressement judiciaire.

13 nuits de décembre en mode dégradé, aux urgences de l'Hôpital militaire Sainte-Anne, ont obligé le tri des patients, dans leur prise en charge. Avec pour conséquence directe, un report sur les urgences de Sainte-Musse, où des dizaines d'ambulances sont restées en attente plusieurs heures, samedi 7 décembre.

Les faits sont têtus. Ils nous permettent difficilement de comprendre l'affirmation du Maire d'Hyères et Président de la Métropole Jean-Pierre Giran, selon laquelle « l'équilibre sanitaire du Var est aujourd'hui atteint ».

Comme je l'ai évoqué dans mon édito de novembre, le projet de construction d'une clinique privée par le Groupe Sainte-Marguerite, sur le secteur de Saint-Augustin à La Crau, nécessitait une modification du classement foncier de la zone concernée, dans le cadre

de la révision en cours de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Cependant, ni le Maire de Toulon, Josée Massi, ni Jean-Pierre Giran, ne soutiennent cette initiative.

Ils ont, en vertu de leur majorité au sein du Conseil Métropolitain, suspendu cette procédure de révision.

Toutefois, récemment, Jean-Pierre Giran a proposé que la commune reprenne la procédure, à condition d'exclure la zone prévue pour la clinique, de l'ouverture à l'urbanisation.

Avant de répondre, j'ai souhaité que ce sujet soit débattu lors du Conseil Municipal, le 17 octobre 2024, afin de recueillir l'avis des élus.

Notre Conseil Municipal a grondé et exprimé son mécontentement, face à ce qu'il considère, comme une forme de pression, voire d'interventionnisme sur la maîtrise de notre urbanisme.

Mais il a aussi fait preuve de pragmatisme, en souscrivant à l'idée de ne pas freiner le développement de certains quartiers, notamment au plan économique, autour du Chemin Long.

La reprise de la procédure de révision du P.L.U. a ainsi été entérinée.

Il permettra donc d'ouvrir à l'urbanisation la zone du Chemin Long, en écartant cependant la possibilité d'y implanter, à court terme, un établissement de santé, mais en permettant l'implantation d'une Zone d'Activités Economiques comprenant une éventuelle Technopole.

Les débats ouverts, auront malgré tout permis de faire émerger la possibilité d'extension de la clinique Saint-Jean à Toulon. Même si je crains que celle-ci ne soit pas en mesure, à elle seule, de résoudre l'ensemble des difficultés d'accès aux soins des patients de notre bassin de vie.

Il est regrettable que peu de personnalités publiques aient pris position sur cette question, pourtant fondamentale pour la santé de nos concitoyens.

Je le dis ouvertement : cette bataille sur le sujet est vraisemblablement perdue pour le moment. L'avenir nous le dira.

Mais comme l'indiquait le quotidien Var Matin en novembre 2023, n'ai-je pas eu raison trop tôt ?

Sans prétention, je le crains malheureusement.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Conseiller Métropolitain
Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var



LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE

La cérémonie des vœux du Maire représente chaque année un rendez-vous privilégié avec les Crauroises et les Craurois. Elle permet d'échanger sur l'actualité locale, de mesurer le chemin parcouru et d'évoquer les contours de l'avenir. Entouré de son équipe municipale et en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, Christian SIMON a pu dresser un bilan détaillé des actions et réalisations entreprises au cours du mandat, et développer les grands projets à venir. Nous vous proposons de revenir sur les temps forts de son discours.



« Dès 2008, au début du premier mandat de la majorité municipale actuelle, nous avons lancé un plan ambitieux de réaménagement de notre commune. Il a visé à requalifier totalement le centre-ville de La Crau, les artères principales de La Moutonne, et à traiter le cœur de nos différents quartiers. »

Ainsi, derrière chaque chantier, il y avait des objectifs clairs, partagés par toute l'équipe municipale :

- ✓ Embellir et végétaliser nos espaces publics ;
- ✓ Renforcer l'attractivité des commerces locaux, et dynamiser notre ville par des animations régulières ;
- ✓ Développer une offre de stationnement gratuite, et apaiser la circulation routière ;
- ✓ Ou encore, favoriser l'accessibilité piétonne, et sécuriser l'usage des vélos.

En somme, améliorer le cadre de vie de chacun.

« Au fil des années, ces objectifs se sont traduits par des réalisations concrètes : »

- ✓ Le Parc du Béal et le Parc de l'Éolienne sont devenus des lieux prisés ;
- ✓ Les bouledromes ont été entièrement repris ;
- ✓ Le Boulevard de la République, les avenues Jean Toucas, De Gaulle, de la Libération, et la place Victor Hugo ont été repensés ;
- ✓ À La Moutonne, le carrefour de Gavarry a été transformé, le Chemin de l'Estagnol refait, et le parking Maréchal Leclerc agrandi ;
- ✓ La voirie, l'éclairage public, et les espaces verts de nos lotissements, ont été renouvelés ;
- ✓ Notre réseau de pistes cyclables, comme celle de la Route de Pierrefeu, s'est peu à peu étendu.

En 2024, nous sommes entrés dans le dernier tiers du mandat. Celui des coups de pioche et des engins, celui des travaux.

« **À La Moutonne, l'avenue Jean Monnet a été transformée et embellie grâce à de nombreuses plantations.** »

Elle reçoit aujourd'hui des éloges unanimes. De plus, la nouvelle voie reliant la rue Jean Bart au centre du hameau est désormais accessible, le chemin des Tassys est en cours de réfection, et le chemin de l'Ourse a été consolidé. Enfin, celui de Terrimas a fait l'objet de travaux d'enrobé et de confortement.

« **À La Crau, l'année 2024 restera marquée par la réfection complète de l'avenue du 8 mai et du parking De Latre de Tassigny.** »

Un enrobé phonique a été utilisé pour réduire les nuisances sonores, et de nouveaux trottoirs ont été aménagés, pour la sécurité des piétons. Ce chantier constitue une des dernières étapes de la requalification de notre centre-ville.

« **Des composants à faible consommation d'énergie ont été installés sur 60% des 3 000 points lumineux que compte notre commune.** »

Malgré quelques dysfonctionnements résiduels, l'ensemble de ces points est maintenant équipé d'horloges, permettant une gestion optimisée des plages d'horaires d'extinction.

Par ailleurs, le remplacement des 150 points d'apport volontaire de déchets par des bacs semi-enterrés, ornés de pierres sèches, est en cours.



« **L'événementiel a amorcé un virage en 2024, avec le pari réussi de l'organisation sur deux jours, du festival Azur Music.** »

Il s'agit d'un véritable succès populaire. Le festival devient déjà une référence dans le monde de la musique électro.

« **Le site web de la ville a également été entièrement refondu, pour une navigation plus intuitive, et ce, sans faire appel à un prestataire extérieur.** »

De plus, le nouveau guide « Vivre à La Crau » condense toutes les informations utiles, pour nos concitoyens, ou les visiteurs. Afin de renforcer la communication avec nos administrés, la ville se dote progressivement, de panneaux numériques d'information.

En synthèse, la Commune a investi plus de 4,3 millions d'euros en 2024.

Dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, des espaces verts, de l'eau potable, des déchets et de la propreté : 3,55 millions d'euros d'investissements ont été réalisés, grâce au budget de l'antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Sans le soutien financier de nos partenaires, les projets communaux ne pourraient se concrétiser. Il est donc important de les citer et de les remercier.

Ont ainsi été accordés en 2024 :

- ✓ 100 000 euros par la Région,
- ✓ 830 000 euros par le Conseil Départemental,
- ✓ 120 000 euros par la Métropole.

VOEUX 2025

Notre Ville de demain se dessine aujourd'hui. Et cela n'a rien d'un simple slogan.

« **Notre Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision, est bien plus qu'un document administratif. Il est la boussole qui guidera l'aménagement de notre territoire, pour les neuf prochaines années.** »

Le PLU impactera en effet notre qualité de vie, en recouvrant des enjeux majeurs comme maîtriser notre urbanisation, préserver nos paysages, sauvegarder notre agriculture, assurer notre sécurité, développer nos activités économiques, ou planifier nos équipements publics. Il doit également prendre en compte notre évolution démographique.

Au regard de ces enjeux, l'équipe municipale a fixé six priorités dans ce nouveau PLU :

- ✓ Limiter la population à 23 000 habitants
- ✓ Créer des Zones Agricoles Protégées
- ✓ Développer la Zone d'Activités Économiques du Chemin Long, pourvoyeuse d'emplois
- ✓ Limiter la construction de nouveaux logements sociaux à 260 unités, pour répondre aux besoins locaux
- ✓ Urbaniser uniquement les zones déjà constructibles, afin d'éviter l'étalement urbain
- ✓ Sanctuariser les zones naturelles et agricoles

La procédure de révision prévoit une campagne d'informations ainsi qu'une enquête publique durant laquelle chaque habitant pourra exprimer ses idées et ses préoccupations. **Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à une grande réunion publique. Celle-ci aura lieu le lundi 10 mars à 19h, à l'Espace Maurric. Votre mobilisation est cruciale.**

« **L'État pourrait en effet imposer certaines contraintes à notre PLU, qui ne correspondraient pas aux attentes des Crauroises et des Craurois. Il est donc essentiel de montrer une forte implication citoyenne, pour défendre un projet qui reflète véritablement notre vision commune de La Crau.** »

Le Maire a également abordé les principaux chantiers en cours ou à venir :

« **En 2025, même si nous ralentissons leur rythme par précaution, nous pourrions continuer à engager des travaux, sans augmenter les taux de notre taxe foncière.** »

A La Moutonne, une attention particulière sera portée aux chemins de campagne :

- ✓ Le chemin des Tassys devrait enfin être livré ;
- ✓ Le chemin de la Bouisse bénéficiera d'un nouveau tapis ;
- ✓ Aménagement d'aires de croisements sur le chemin de

Saint-Augustin, et pose d'un nouveau bitume ;
✓ Poursuite de la réfection du réseau d'eau potable du chemin des Banons, préalable à une requalification complète ;
✓ Pose d'un nouvel enrobé, chemin de la Tourisse.

A La Crau, les travaux se poursuivront également :
✓ Reprise des façades de La Poste et de la Villa Renaude ;
✓ Démolition de l'ancien bar restaurant Le Glacier, afin de donner de l'air au centre-ville, et dans la perspective de la réalisation d'un aménagement provisoire ;
✓ Achèvement de la requalification de l'avenue de la Libération, jusqu'à son intersection avec l'avenue Pasteur ;
✓ Complète réfection du chemin des Cougourdots ;
✓ Achèvement des travaux de réfection du chemin de l'Ubac ;
✓ Réalisation de travaux de surface sur le chemin des Eglantiers.

Au-delà de la voirie, l'année qui démarre concernera d'autres projets.

« **Après un certain nombre de périodes techniques, nous pourrions, au printemps, inaugurer la nouvelle caserne de gendarmerie.** »

Elle sera garnie d'une vingtaine de gendarmes. Ces derniers, qui y résideront, seront de fait pleinement immer-



gés dans la vie communale. Aux côtés de nos 23 policiers municipaux, et à l'aide de 91 caméras de vidéoprotection déployées sur 58 sites, nos gendarmes formeront un ensemble, propice à l'optimisation de la sécurité des Crauroises et des Craurois.

« L'ancien terrain de l'école Jules Ferry, à La Moutonne, sera relooké. Les palissades laisseront place à un espace public verdoyant, agrémenté de stationnements, d'arbres, de massifs végétalisés, et d'un monument aux morts, en hommage à nos soldats et civils tombés pour la France. »

Le chantier d'un projet emblématique, la Villa des Tilleuls, s'ouvrira en début d'année. Son acquisition a été votée en 2010, et le permis de construire pour sa rénovation délivrée en 2024. En comptant deux années de travaux, il aura donc fallu 16 ans pour concrétiser cette idée issue de la majorité municipale. Mais nous touchons au but...

« Dans quelques mois, la Villa des Tilleuls deviendra un lieu de vie, et de culture. Elle accueillera les mariages, des expositions, et servira de résidence à nos associations culturelles. »

« Un autre lieu culturel poursuivra sa transformation : la salle Jean-Paul Maurric. Grâce à l'installation de gradins rétractables, cette salle pourra



Christian SIMON
et Nathalie JANET,
tous deux Conseillers
Départementaux du
Canton de La Crau

se métamorphoser en un espace polyvalent, adapté à la programmation de concerts, spectacles ou représentations théâtrales. »

Elle offrira ainsi une capacité d'accueil de 700 à 1 000 places, permettant au public de profiter pleinement des événements, installés dans des fauteuils confortables. La volonté est de mettre en place une véritable programmation annuelle, avec des événements dont les recettes de billetterie serviront à financer directement le cachet des artistes. L'objectif est de proposer une nouvelle offre culturelle ambitieuse, tout en respectant un principe fondamental : ne pas alourdir les finances communales.

« Enfin, pour le confort de nos enfants, d'autres travaux, moins clinquants mais tout aussi nécessaires, seront entrepris. »

On peut notamment citer la pose de toiles d'ombrage dans la cour de l'école Palazy, ou au centre de loisirs des Arquets, dont certains espaces seront également équipés de systèmes de climatisation.

Une annonce importante a par ailleurs été faite :

« Avec un peu de recul, sans mauvaise foi ni chauvinisme, enfin presque, je le clame haut et fort : nous sommes sacrément bien, ici, à La Crau. Et par-dessus tout, je veux tout faire pour que nous le restions ! C'est pour cela que je vous l'annonce, je serai candidat aux élections municipales de 2026. »

Pour terminer, Christian SIMON a tenu à préciser que cette cérémonie n'est pas seulement une formalité ou un passage obligé.

« C'est un temps qui permet de rappeler, que la cohésion sociale d'une ville est fragile, mais absolument vitale. Elle impacte directement notre qualité de vie, et nous sommes tous acteurs de cette dynamique. »

En effet, il est important de rappeler que nous contribuons tous à faire de La Crau une ville où il fait bon vivre :

- ✓ Les concitoyens, tout d'abord, en respectant les règles de la vie en communauté ;
- ✓ Les associations, qui tissent des liens précieux, éduquent nos jeunes, perpétuent le devoir de mémoire, et soutiennent nos aînés ;
- ✓ Les enseignants et personnels éducatifs, qui guident nos enfants, pour en faire des adultes éclairés ;
- ✓ Les agents municipaux et métropolitains, qui œuvrent chaque jour, pour que notre commune reste propre, accueillante et fonctionnelle ;
- ✓ Les commerçants et entrepreneurs, qui animent nos centres-villes, et dynamisent l'économie locale ;
- ✓ Et bien sûr, les policiers municipaux, gendarmes, pompiers et militaires qui veillent sur notre sécurité.

« Une ville qui vit bien, ce n'est pas qu'une somme de services. C'est une alchimie, un ensemble harmonieux, où chaque acteur joue un rôle indispensable, pour bâtir le bien-être collectif. Alors, à toutes celles et à tous ceux, qui font battre le cœur de La Crau, je veux vous adresser mes vœux les plus sincères. »

LES CRAUOIS A L'HONNEUR

La cérémonie des vœux représente chaque année l'occasion de mettre en lumière des Crauroises et des Craurois qui se sont particulièrement distingués, et qui participent au rayonnement notre ville.

1

Michèle LAUGIER

Michèle LAUGIER est véritablement un monument du bénévolat au sein du Rugby Club de Hyères Carqueiranne La Crau (RCHCC). Maman au foyer, puis secrétaire-comptable au sein d'un cabinet de géomètre dans lequel elle travaillera durant 23 ans, elle s'investit en parallèle bénévolement au sein du club de rugby de Carqueiranne, aux côtés de son mari qui en est le trésorier. Elle assiste ainsi à la fusion des clubs de Carqueiranne et Hyères, puis à l'arrivée de La Crau dans l'association.

Véritable couteau suisse, elle devient multi-tâches au sein du club. De la prise de photos durant les matchs, à la gestion du site internet, en passant par la création de la page Facebook ou à la gestion des partenaires, elle touchera à tous les aspects de la vie de l'association sportive.

Sa vie professionnelle prend un tournant en 2016. Son directeur prenant sa retraite, elle est malheureusement licenciée pour raison économique. Elle s'investit alors à 200%, en parfaite entente avec son nouveau « patron » Alain BRENGUIER, Président du RCHCC à cette période, dans un souci permanent de faire réaliser des économies à son club.

Elle a ainsi consacré 20 ans de bénévolat au RCHCC. 20 ans d'investissement désintéressé et sans limite. Aujourd'hui, Michèle a décidé de se consacrer aux siens, à sa famille, à ses amis et de prendre du temps pour elle. Christian SIMON et Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe, lui ont remis la Médaille des Sports.

2

Stephan PLANA

Actuellement préparateur physique professionnel et pilote de parapente, Stephan PLANA possède une large panoplie de compétences, au regard de son passé, riche d'expériences et d'enseignements. Il a en effet notamment été membre de l'équipe de France de culture physique, éducateur canin spécialisé dans la défense, l'obéissance et le comportement, ou encore pompier réanimateur.





Passionné par les aventures dans les endroits sauvages et retirés, il a foulé chaque continent en réalisant des performances physiques remarquables, telles que la traversée de déserts de sable, de pierres, de glace ou de sel. Tout son art est de savoir se confronter aux différents éléments : les airs avec son parapente, la mer qui lui a permis d'accomplir une traversée historique de la Méditerranée en pagayant, ou encore la terre via des ascensions exigeantes en haute montagne.

Voici une liste non exhaustive de ses exploits sportifs :

- ✓ Tour du monde en 360 jours, en 2015/2016. Pour anecdote, à son arrivé en Bolivie il a effectué l'ascension d'un mur de glace au piolet, à plus de 6 000 m d'altitude...
- ✓ En 2019, traversée de la Sibérie en hiver (9 000 km) par -50°C
- ✓ En 2021, traversée record de la Méditerranée en surf ski (192 km)
- ✓ En 2024, traversée inédite du Sahara mauritanien. Lors de cet ultra-trail de 366,6 km, il a été le sujet d'une expérience médicale observant les effets de l'entraînement intense sur le fonctionnement cardiaque en milieu extrême.

Précisons enfin que Stephan est également l'auteur des livres « Coureur du Monde, Photographies » et « Coureur du Monde, Le récit », publiés chez Kels Editions en 2017 et 2021.

Pour sa quête de performances et son dépassement de soi dans des défis sportifs hors normes, Christian SIMON et Marie-Claude GARCIA, Maire-Adjointe, lui ont remis la Médaille des Sports.



3 **Josiane AUNON**

Mariée à Jean-Claude AUNON, mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants, Josiane a effectué l'essentiel de son parcours professionnel en libéral, dans le domaine de la gestion, jusqu'en 2010.

De 2001 à 2020, elle s'est engagée au service de la Commune et de ses concitoyens en tant que Conseillère Municipale. Elle a notamment été déléguée au Jumelage de 2008 à 2014, contribuant ainsi à renforcer les liens avec nos villes jumelles de Villeneuve en Suisse, et de Rosà en Italie. Puis, entre 2014 et 2020, elle a eu la charge de l'organisation des cérémonies et commémorations patriotiques, veillant scrupuleusement au respect du protocole et s'attachant à impliquer



grandement les établissements scolaires, les familles et les autorités.

Par ailleurs, Josiane s'est investie, en qualité de bénévole, dans de nombreuses associations. Elle a ainsi été administratrice au sein des associations de parents d'élèves au collège et au lycée, entre 1979 et 1998. Elle a également été Vice-présidente des Amis de l'Eglise de 1996 à 2018 et membre de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de 2006 à 2012. Enfin, elle œuvre au sein du Comité de Jumelage depuis 2001 et a rejoint les associations patriotiques en 2022.

Pour son investissement au service de l'intérêt général, Christian SIMON lui a remis la Médaille de la Ville de La Crau.

4 **L'équipe de la Boule Fleurie Crauroise**

C'est une grande première pour la Ville de La Crau ! En effet, pour la première fois un titre national a été remporté dans un sport par équipe. Les joueurs, les coaches et les responsables de la TEAM de la Boule Fleurie Crauroise (BFC) ont donc été mis à l'honneur, puisqu'ils ont gagné la Coupe de France de Jeu Provençal, qui s'est déroulée à Marmande, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024. Ont été récompensés pour ce titre historique :

Henri LACROIX
Laurent MATRAGLIA
François PISANI
Cathy ISNARD
Anthony SAVELLI
Julien VALAIGE
Fabienne VALAIGE
Julien AGUERO
Pierre INNOCENTI
Jean-Marie BROUSSE
Cédric GAL
Thierry BASSO
Manuel PERSONNETTAZ
Arnaud ANTRONICO
Claude SALLE
Jean-Luc ARFERAND
Didier VIDAL
Guy VICTOR
Anthony CORONADO
Michel GUEIRARD

Christian SIMON a remis la Médaille des Sports à l'équipe de la BFC.

EMPLOIS SAISONNIERS La Mairie et l'Antenne TPM recrutent !



Les contrats proposés visent à renforcer différents services de la Mairie et de l'Antenne de la Métropole, durant la période estivale et concernent les personnes de plus de 18 ans.

A noter : Les postes proposés au sein des différentes équipes techniques (collecte des déchets, propreté, événementiel) requièrent une bonne condition physique.

La Ville de La Crau recherche :

✓ 2 saisonniers pour le Service Citoyenneté

Période : 1 personne du 30 juin au 1^{er} août 2025 et 1 personne du 4 au 29 août 2025

Missions : Assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés en Mairie et le traitement du courrier

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

✓ 6 saisonniers pour le Service Logistique Animation du Centre Technique Municipal

Période : du 2 juin au 29 août 2025

Missions : Mettre en place la logistique matérielle et assurer le service (apéritifs, repas...), dans le cadre de l'organisation d'événements sur la commune. Assurer également le prêt de matériel (tables, chaises) au profit des associations.

Horaires : Amplitudes horaires variables (soirées, week-ends, jours fériés)

Conditions : Être si possible titulaire du permis B

✓ 1 saisonnier « Manutention Police/Voirie »

Période : du 16 juin au 29 août 2025

Missions : Mise en place et enlèvement de la signalétique relative aux interdictions de stationner, dans le cadre des animations estivales

Horaires : Amplitudes horaires variables

Conditions : Être titulaire du permis B

✓ 2 saisonniers pour le Service « Allo Mairie »

Période : 1 personne du 30 juin au 1^{er} août 2025 et 1 personne du 4 au 29 août 2025

Missions : Mise en place des supports protocolaires lors

des événements, interventions et urgences voirie, mise sous pli, distribution de supports de tracts, dépliants et affiches (commune et hors commune)

Horaires : Amplitudes horaires variables

Conditions : Être titulaire du permis B

✓ 2 saisonniers pour le Service Espaces Verts / Parc du Béal

Période : du 7 avril au 26 septembre 2025

Horaires : Amplitudes horaires variables en journée (ouverture du Parc du Béal)

Conditions : Être titulaire du permis B

L'Antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée recherche également :

✓ 4 Ripeurs pour le Service de Collecte des déchets

Période : 2 saisonniers du 30 juin au 1^{er} août 2025

et 2 saisonniers du 4 au 29 août 2025

Horaires : du lundi au vendredi de 6h à 12h, et le samedi de 6h à 11h

✓ 4 saisonniers pour le Service de Propreté Urbaine

Période : 2 personnes du 30 juin au 1^{er} août 2025

et 2 personnes du 4 au 29 août 2025

Horaires : du lundi au samedi, de 5h45 à 12h

✓ 2 saisonniers pour le Service Espaces Verts

Période : 1 personne du 30 juin au 1^{er} août 2025

et 1 personne du 4 au 29 août 2025

Horaires : du lundi au samedi, de 5h45 à 12h

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre lettre de motivation précisant la période de disponibilité et votre CV à l'attention de Monsieur le Maire de La Crau, **avant le 3 mars 2025 :**

✓ soit par voie électronique (de préférence), à l'adresse : mairie@villedelacrau.fr

✓ soit par courrier, à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville, Boulevard de la République
83260 La Crau

COLONIES DE VACANCES

Les inscriptions sont ouvertes !



Le catalogue de l'ODEL Var pour l'été 2025 est disponible en téléchargement sur le site www.odelevasion.fr. Centres de vacances, séjours sportifs, culturels ou linguistiques : une multitude de choix à votre disposition pour occuper vos enfants, de 4 à 17 ans, pendant les vacances estivales. Des séjours inclusion sont également proposés pour les jeunes porteurs de handicap.

Les inscriptions sont ouvertes :

✓ sur le site internet de l'ODEL Var : www.odelevasion.fr

✓ par téléphone au 04.94.92.59.85 (service commercial de l'ODEL Var)

A NOTER

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental du Var pour le séjour de vos enfants. Cette aide est attribuée en fonction de vos revenus. Renseignez-vous sur le site internet : www.var.fr/jeunesse-aides et accédez directement au simulateur de calcul. L'ODEL adhère également au nouveau dispositif du Pass Colo, mis en place par l'Etat (participation financière de l'Etat aux frais de séjours en colonie de vacances des enfants nés en 2014 ou en 2013, sous conditions, gérée par la CAF).

Infos : www.odel.fr



Stephane MOREAU

Plomberie, électricité, multi-services

Installé à La Crau depuis l'été 2024, Stéphane Moreau met à votre disposition plus de 25 ans d'expérience pour vous accompagner dans vos projets de travaux ! Il propose une large gamme de services et prestations, adaptés à vos besoins, dans des domaines tels que :

La plomberie :

- ✓ Réparation de tuyauteries et de robinetteries
- ✓ Remplacement et installation de sanitaires
- ✓ Dépannage et installation de chauffe-eaux
- ✓ Débouchage de canalisations
- ✓ Travaux de plomberie pour piscines

L'électricité :

- ✓ Recherche et dépannage de pannes électriques
- ✓ Rénovation des installations électriques
- ✓ Motorisation de piscines
- ✓ Installation d'antennes, chauffages et systèmes de ventilation

Le bricolage :

- ✓ Petits travaux de bricolage intérieur et extérieur
- ✓ Montage de meubles
- ✓ Petites rénovations

Stéphane intervient sur rendez-vous à La Crau et ses environs, en semaine et le week-end.

Tél : 06.06.45.26.20



DEVELOPPEMENT

ECO

Romain KERN

Educateur sportif

Romain KERN est éducateur sportif diplômé, spécialisé dans le Sport Santé et l'Aide au Maintien de l'Autonomie de la Personne. Il accompagne des personnes de tous âges, qu'elles soient en pleine forme, en situation de handicap ou atteintes de pathologies et d'Affections de Longue Durée (ALD). Il a notamment pour objectifs de vous aider à sortir de la sédentarité en reprenant une activité physique régulière, et de vous encourager à bouger au quotidien pour améliorer votre bien-être général.

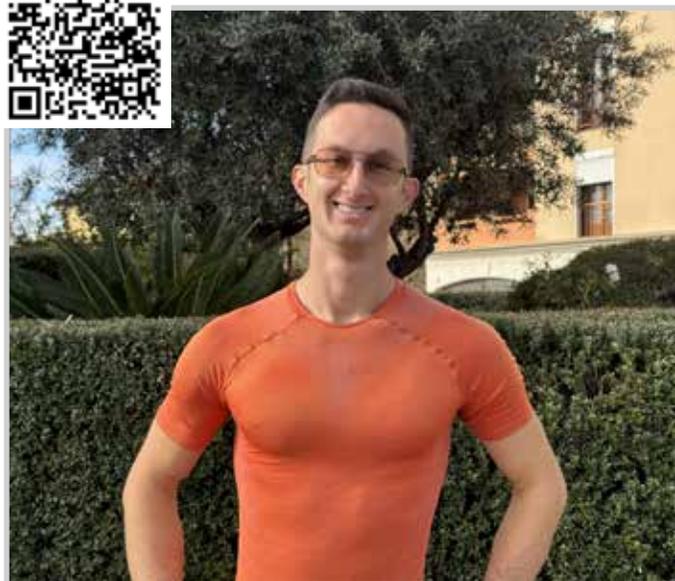
Romain réalise systématiquement un bilan personnalisé pour évaluer le niveau physique de la personne. Sur cette base, il conçoit un programme sur-mesure, et assure un suivi régulier, en présentiel et/ou en ligne, afin d'atteindre les objectifs fixés. Les séances peuvent être individuelles ou en groupe, adaptées aux préférences de chacun. Elles se déroulent à domicile ou en extérieur, selon les besoins.

Tél : 07.82.56.55.34

Mail : contact@romain-sportsante.fr

Instagram | TikTok : [@romain.sport.sante](https://www.instagram.com/@romain.sport.sante)

Site web :



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué au Développement Economique, Commerce, Artisanat, Foires et Marchés

STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Le stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque de la Place Victor Hugo. Vous pouvez y retrouver informations utiles et documentation. Vous pouvez également, à cette occasion, échanger avec les représentants d'associations et d'organismes partenaires.

Les prochains rendez-vous sont fixés :

✓ **le mercredi 5 février**, en présence des associations UMANE (conseil et accompagnement des personnes en situation de handicap) et ADELIS (accompagnement des projets de vie visant à l'insertion sociale et professionnelle à tout âge) ;

✓ **le mercredi 5 mars**, en présence de France Services (accompagnement personnalisé pour les démarches administratives) et de l'association Horizon Multimédia (formation, innovation et accompagnement dans le domaine du numérique).

BOULES

LA BFC FINALISTE DU TROPHÉE DES VILLES DE PÉTANQUE



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

Le Trophée des Villes est une compétition majeure de pétanque réunissant les 32 meilleures équipes de France. Sa 23^{ème} édition s'est tenue du 9 au 12 janvier 2025, au Boulodrome du Douaisis de Sin-le-Noble (le plus grand d'Europe), dans le département du Nord, et a vu s'affronter les meilleurs joueurs de la discipline, parmi lesquels nos représentants de la Boule Fleurie Crauroise : Henri LACROIX, Ligan DOERR, Laurent MATRAGLIA et son fils Lenzo MATRAGLIA (chaque équipe devait en effet obligatoirement aligner un joueur de moins de 22 ans). Précisons que cette très belle équipe de la BFC bénéficiait du soutien d'un coach de choix, en la personne du Maire de La Crau, Christian SIMON...

Lors de la compétition, les équipes s'affrontent au cours de deux doublettes, puis d'une triplette et d'un éventuel tir de départage. Nos Craurois ont successivement battu des équipes de premier plan telles que Douai, Gonfreville avec Yohan COUSIN, en quart de finale Arlanc, avec Philippe SUCHAUD et Christian FAZZINO, et en demi-finale Nice, emmenée notamment par Mickaël BONETTO. En finale, ils ont affronté la prestigieuse équipe de Fréjus, tenante du titre et notamment composée de Dylan ROCHER, Stéphane ROBINEAU et Diego RIZZI. Après avoir perdu la première doublette et gagné la seconde, ils se sont finalement inclinés 13 à 4 en triplette.

Un grand bravo à cette magnifique équipe de la BFC qui, après avoir remporté la Coupe de France des Clubs de Jeu Provençal brille également au plus haut niveau en pétanque. Une formidable ascension pour le club craurois qui se hisse désormais au plus haut niveau du sport bouliste et qui laisse présager le meilleur pour l'avenir.



JUDO

DEUX NOUVELLES CEINTURES NOIRES POUR L'US LA CRAU JUDO

C'est lors de la session de passage de grades de Pernes-les-Fontaines, fin 2024, qu'Aurélié MARTINS et Lola MERLATTI ont obtenu leur ceinture noire, après avoir gagné tous leurs combats. Elles rejoignent ainsi Ilyas ABBA et Carla BRAUN dans le rang des promus 2024 du club, à ce plus haut grade de la discipline.

Il s'agit d'une belle récompense pour ces deux judokates aux parcours très différents.

Après une longue pause d'une quinzaine d'années, Aurélié a repris le chemin des tatamis. Etienne, son mari, ceinture noire du club craurois, ainsi que leurs deux enfants, également judokas l'ont largement encouragée. Grâce à sa persévérance et sa ténacité, Aurélié a pleinement atteint son objectif en décrochant à son tour cette belle ceinture noire.

Quant à Lola, elle obtient cette ceinture à seulement 15 ans ! Il faut dire que le judo est très certainement inscrit dans ses gènes ! En effet, elle est la fille de Sandrine et la petite-fille de Serge, les enseignants du club craurois. Elle représente ainsi la 3^{ème} génération de ceintures noires en activité de la famille, un cas assez unique pour le souligner !... Mais l'hérédité ne fait pas tout. Lola a travaillé très dur pour accéder à ce niveau. Elle a notamment atteint à deux reprises les Championnats de France Minimes. Lola a aussi participé aux Championnats de France de Katas avec son partenaire et ami Noa GAYETTE, et elle est Vice-Championne de France de la fédération omnisport FSGT.

Christian SIMON, Maire de La Crau et Marie-Claude GARCIA, Maire-Adjointe déléguée aux Sports étaient notamment présents lors de la réception organisée en leur honneur au sein du club.



LES INFOS DE L'US LA CRAU HANDBALL

STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances scolaires de Février. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, licenciés ou non-licenciés, nés de 2010 à 2018 (catégories U9, U11, U13 et U15).

- ✓ **Dates :** du lundi 10 au mercredi 12 février 2025
- ✓ **Horaires :** de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu :** Complexe Sportif de l'Estagnol
- ✓ **Tarif :** 70 € pour les 3 jours (1 tee-shirt et goûters offerts)

Inscriptions : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uscandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club, située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Voici le calendrier des prochaines rencontres des équipes fanions du club, prévues à domicile. N'hésitez pas à venir les encourager !

Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 8 février

US La Crau HB – Hyères
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h15

Equipe Masculine Nationale 2

Samedi 8 février

US La Crau HB – HB Rhône Eyrieux Ardèche
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Samedi 22 février

US La Crau HB – Villeneuve-Loubet HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Equipe Masculine -18 ans Championnat de France

Samedi 22 février

US La Crau HB – Montélimar Club HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h15

RÉSULTATS DU CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES

Le 14 janvier dernier, avait lieu la remise des prix du concours de crèches provençales organisé par la Ville de La Crau à l'occasion des fêtes de fin d'année. 19 Crauroises et Craurois ont participé à cette édition 2024, dans les deux catégories proposées. Gérard VIVIER, Conseiller Municipal délégué à la Culture, a tenu à remercier ces véritables passionnés pour leur très grande créativité et pour l'impressionnant travail réalisé, en soulignant que tous contribuent à faire perdurer cette belle tradition provençale.

Le jury, composé des membres de la Commission Culture de la Ville, s'est déplacé chez tous les participants et a établi le palmarès suivant :

Catégorie 1 - Crèches de moins de 3 m²

- 1^{er} Prix : Patrick ISOARDI
- 2^{ème} Prix : Eric GROSSO
- 3^{ème} Prix : Walter EHLERS

Catégorie 2 - Crèches de plus de 3 m²

- 1^{er} Prix : Pascale BORSA
- 2^{ème} Prix : Alain KOGLER
- 3^{ème} Prix : Denise KOGLER

Ces gagnants ont reçu un panier garni composé de produits du terroir d'une valeur de 100 € pour le 1^{er} Prix, 70 € pour le 2^{ème} Prix et 50 € pour le 3^{ème} Prix. Tous les participants ont également reçu une bouteille de vin de La Crau.

CULTURE



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle

Les lauréats des deux catégories entourés
des membres de la Commission Culture



Lauréat catégorie 1



Lauréate catégorie 2





Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

RAPPEL

SOIRÉE SALSA SOLIDARITÉ

Samedi 8 février 2025

Espace Culturel Maurric - 19h30

Cette grande soirée réunit chaque année tous les passionnés de musique latino et représente l'occasion de conjuguer plaisir et bonne action, puisque la manifestation est organisée dans un but caritatif. Pour cette édition 2025, les bénéfices seront en effet reversés à l'association « Les Rêves d'Héloïse » dont l'objectif est d'apporter des moments de bonheur aux enfants hospitalisés, et à l'association crauroise « Revolver » qui propose des cours de danse inclusive, et qui présentera différentes chorégraphies lors de la soirée.

Au programme : ambiance chaleureuse et ensoleillée, initiations et démonstrations de danse et nombreuses animations.

Tarif : 10 € (pas de réservation préalable)

Snacking et buvette sur place

Infos : Facebook - Salsa Solidarité

RAPPEL

LA NUIT DE TOUTES LES DANSES

Vendredi 14 février 2025

Espace Culturel Maurric

L'association « Le Saphir 83 » vous propose cet événement dédié à la danse.

Au programme :

Dès l'après-midi, stages de danse encadrés par des professeurs de renom, accessibles à tous, débutants ou confirmés (Danses de salon, Bachata, West Coast Swing).

Et à partir de 20h, place à la grande soirée dansante animée par Delphine & El Diablo : tous styles de danse et de musique avec une large place accordée à la danse à deux en cette soirée de Saint-Valentin, mais aussi animations, initiations, etc.

Tarifs : 15 € pour la soirée, 6 € pour 1 stage, 10 € pour 2 stages, 15 € pour 3 stages et 25 € le pack 3 stages + soirée

Buvette et petite restauration sur place

Infos et réservations : 06.66.05.00.83
(règlement sur place uniquement)



LA CRAU'K EN SCÈNE FAIT SON SHOW !

Vendredi 21 et samedi 22 février 2025

Espace Culturel Maurric

La Compagnie « La Crau'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose 2 soirées mêlant théâtre, repas convivial et loto.

Vendredi 21 : Représentation théâtrale à 20h30 Pièce « Des gens intelligents »

Comédie de Marc FAYET

Un homme croit pouvoir se séparer trop facilement de sa femme après 15 ans de vie commune. Une épreuve qu'elle gère avec suffisamment d'intelligence pour renverser la situation, non sans ébranler, un temps, l'équilibre de deux autres couples d'amis...

Tarif : 12 € pour les Craurois et adhérents, 15 € plein tarif

Infos et réservations : 06.13.08.30.39

Samedi 22 : Loto, repas & théâtre

17h : Loto avec nombreux lots à gagner

(21 quines et 7 cartons pleins)

19h30 : Repas

21h : Représentation théâtrale Pièce « Encore un instant »

Comédie émouvante de Fabrice ROGER-LACAN

Actrice adulée du public, Suzanne n'est pas remontée sur scène depuis la mort accidentelle de l'homme qu'elle aime, Julien, avec lequel elle partageait sa passion du théâtre. Elle veut vivre toujours à ses côtés, conversant sans cesse avec lui comme s'il était vivant. Elle doit cependant faire face à l'intrusion d'un jeune voisin fétichiste et à celle d'un auteur qui vient lui proposer une pièce spécialement écrite pour elle.

Tarifs :

Loto seul : 20 € la planche de 6 cartons

Repas seul : 15 €

Spectacle seul : 12 € pour les Craurois et adhérents, 15 € plein tarif

Pack Loto + Repas + Spectacle : 35 € pour les Craurois et adhérents, 40 € plein tarif

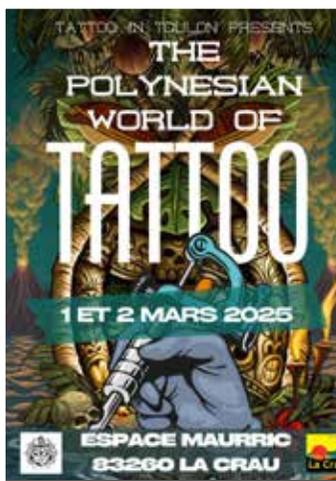
Infos et réservations : 06.13.08.30.39

CONVENTION DE TATOUAGE

"TATTOO IN TOULON"

Samedi 1^{er} Mars (de 10h à 22h)
Dimanche 2 mars (de 10h à 21h)

Espace Culturel Maurric



C'est en 2015 que la convention de tatouage « L'Encre en Fête » a vu le jour à l'Espace Maurric, à La Crau, à l'initiative de l'association « Tattoo In Toulon ». Forte de son succès, la manifestation s'est délocalisée à Toulon en 2017. Après la période de crise sanitaire, l'événement est revenu à La Crau en 2022, dans l'objectif de proposer une convention plus intimiste et familiale. Cette nouvelle édition sera centrée autour d'une

quarantaine d'artistes tatoueurs de qualité venant de la région et des quatre coins de la France, et sera ponctuée par de nombreuses animations et autres surprises...

Au programme : Tatoueurs, concerts, boutiques, stands articles vintage, foodtrucks, shows et animations

Tarif : 6 € pour la journée, 10 € le forfait week-end, gratuit pour les moins de 14 ans (sur présentation d'une carte d'identité)

Infos :

tattoointoulonorga@gmail.com
Facebook/Tattoo IN Toulon
Instagram/tattoointoulon2025



SOIRÉE THÉÂTRE LA CRAU'K EN SCÈNE

Jeudi 6 mars 2025

Espace Culturel Maurric - 20h30

La Compagnie « La Crau'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous donne rendez-vous pour une nouvelle représentation théâtrale.

Au programme : Pièce « *La candidate* », comédie de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE
Dans cette suite de « Panique au Ministère », la joyeuse troupe qui a créé l'événement il y a 5 ans reprend du service ! Et cette fois, c'est dans la course à l'Elysée qu'elle embarque son public ! Cécile est Ministre de la Jeunesse et des Sports. Sur un coup de tête, et à 3 mois de la fin de ses fonctions, elle décide de se présenter à l'élection présidentielle...

Tarif : 12 € pour les Craurois et adhérents, 15 € plein tarif
Infos et réservations : 06.13.08.30.39

SALON DES ARMES ANCIENNES MILITARIA

Dimanche 9 mars 2025

Espace Culturel Maurric de 8h à 16h

L'association crauroise BFURBLUM Événementiel organise la 9^{ème} édition de ce salon. De nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires seront présents. Collectionneurs et amateurs pourront retrouver des pièces variées et de toutes époques.

A noter également la présence de Provence 44, du 54^{ème} Régiment d'Artillerie et de l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée de la Gendarmerie (ACSPMG).

Buvette et restauration sur place

Entrée : 5 €
Infos : M. DERRO - 06.46.85.24.07



Marie-Ange BUTTIGIEG
Conseillère Municipale déléguée
aux actions et à la vie associative
à vocation caritative et sanitaire



TÉLÉTHON

REMISE DU CHÈQUE À L'AFM

Les différents événements et animations organisées par La Crau'ch Cœurs et de nombreuses associations crauroises à l'occasion du Téléthon 2024 ont permis de récolter la somme totale de 16 620 €. Il s'agit d'un bilan satisfaisant puisque cette somme est légèrement supérieure à celle recueillie en 2023 (16 500 €).

Il convient donc de remercier non seulement les Crauroises et les Craurois pour leur mobilisation et leur participation, mais aussi tous les bénévoles qui, par leur implication et leur dévouement, ont une nouvelle fois organisé une très belle édition du Téléthon à La Crau.

Marie-Ange BUTTIGIEG, Conseillère Municipale et Présidente de La Crau'ch Cœurs a officiellement remis, le 7 janvier dernier, le chèque correspondant aux sommes récoltées au représentant départemental de l'Association Française pour la Myopathie (AFM - Téléthon).

REMERCIEMENTS DES BOUT'CHOUS DE LA VALLÉE DU GAPEAU

Depuis plus de 20 ans, l'association des Bout'chous vient en aide aux familles en difficulté et aux tout-petits, de la naissance à 3 ans. Elle intervient à La Crau, mais aussi plus largement sur un secteur s'étendant de Carnoules à Belgentier et, plus au sud, jusqu'à Carqueiranne, auprès de familles qui lui sont adressées par les services sociaux.

Concrètement, l'association distribue des paniers comprenant à la fois des denrées alimentaires adaptés à chaque âge, des couches et des produits d'hygiène. Elle distribue également des packs de naissance (vêtements de naissance et matériel de puériculture) aux mamans enceintes, et se mobilise tout particulièrement en période des fêtes de fin d'année, notamment pour offrir des cadeaux de Noël aux enfants.

C'est concernant ce tout dernier point, qu'Odette LANTERI, Présidente des Bout'chous, et toute son équipe de bénévoles tiennent à remercier le JIS, la Mission Locale CORAIL et le Centre Leclerc de La Crau pour leur soutien et les collectes de jouets réalisées au bénéfice de l'association.

Les jeunes Craurois suivis à la Mission Locale ont en effet récolté de nombreux jouets auprès des familles adhérentes du JIS, qu'ils ont ensuite triés, vérifiés, nettoyés et emballés. Une centaine de cadeaux tout prêts ont ainsi été remis aux Bout'chous à l'occasion de Noël.

Sur l'initiative du Centre Leclerc de La Crau, une collecte a également pu être effectuée le 7 décembre au sein du supermarché. Cette action solidaire a permis de recueillir trois caddies de jouets, peluches et livres neufs, tous distribués aux familles bénéficiaires. Elle a aussi permis aux bénévoles présents sur place, de mieux faire connaître l'association auprès du public.

Au nom des Bout'chous, un grand merci à tous les donateurs ! Grâce à leur générosité, de nombreux enfants ont pu découvrir avec joie et plaisir de très beaux cadeaux au pied de leur sapin de Noël...



A noter

L'association organise 2 permanences par semaine dans son local situé au Gymnase de l'Estagnol, à La Moutonne : le mardi et le vendredi, de 14h30 à 16h30.

Adresse :
245 Vieux Chemin de Hyères
83260 La Crau
Tel : 06.86.13.89.93

Lutte contre la recrudescence de chenilles processionnaires

Depuis plusieurs années, les abords des sentiers et les massifs forestiers de TPM font face à des attaques de chenilles processionnaires du Pin. Le cycle s'est allongé et **elles apparaissent désormais dès le mois de novembre** au lieu de mars. Depuis 2021, la Métropole TPM s'est inscrite dans une démarche de **lutte biologique** (l'épandage aérien est interdit depuis 2015), en utilisant des **pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles avant la reproduction**. En complément, l'implantation de **nichoirs à mésanges** a également permis de réguler cette population : lors de la couvée, une famille de mésanges peut en consommer jusqu'à 500 quotidiennement. Une vingtaine de nichoirs sont installés sur les sites des Salins et de la Colle Noire. Les poils urticants de la chenille peuvent provoquer des réactions allergiques pour les humains et peuvent être très dangereux pour les chiens et les chats. Aussi, si vous vous baladez sur les sentiers, il est important de respecter certaines consignes de sécurité : rester dans les cheminements balisés, ne pas toucher ou écraser les chenilles, ne pas s'approcher des branches infestées, tenir les enfants à l'écart et les chiens en laisse.



Un budget 2025 prudent

En l'absence du budget national 2025, et face aux **incertitudes financières** qui en découlent pour les collectivités locales, **TPM a voté un budget primitif prudent et équilibré** en dépenses et en recettes à un montant de **715 302 337 €, soit 442 387 584 € en fonctionnement et 272 914 753 € en investissement**. En effet, le budget présenté en Conseil Métropolitain du 19 décembre 2024, prend en compte les efforts qui auraient dû être demandés aux collectivités locales avant la motion de censure du gouvernement Barnier. Cela justifiera le recours à des décisions budgétaires modificatives plus importantes qu'en 2024. Malgré ces incertitudes, **l'investissement reste une priorité, et nos grands projets sont préservés**. Enfin, face à l'ampleur des destructions et des conséquences tragiques pour **l'île de Mayotte** et ses habitant(e)s, la Métropole TPM a souhaité répondre à l'appel d'une solidarité territoriale, en attribuant **une aide de 10 000 €** à la protection civile.

Du nouveau sur les lignes de bus Réseau Mistral

Ça bouge à la rentrée. Depuis début janvier, certaines lignes de bus ont évolué pour offrir aux Métropolitains de nouvelles possibilités de déplacement pour plus de confort. **Création d'une nouvelle ligne structurante, née de la fusion entre les lignes 8 et 19 : la ligne 2 La Seyne - Valgora (La Valette)** avec un bus toutes les 15 minutes, jusqu'à 22h30 ou en Nocturne. **Pour la ligne 9 Hôpital Ste Musse - Gare/C.C Ollioules, désormais 1 voyage sur 2 sera en liaison vers le centre commercial d'Ollioules**. La desserte du parc Relais et du Pôle d'échange est améliorée. **La ligne 129 De Gaulle (La Valette) - La Gare (La Garde)** : en lieu et place de la ligne 19 à partir de Jardin Veyret, la ligne 129 vient desservir les arrêts « Collège Cousteau », « Castelles », « Langevin », « Roosevelt » et « Gymnase / Gare » avant de terminer son parcours à la gare de La Garde. **La ligne 18 Sablettes - St Mandrier : fonctionne désormais le dimanche et avec un nouvel itinéraire en Nocturne**. Enfin, **la ligne 11 Blache (Toulon) - Montserrat : le nouvel itinéraire de la ligne 9 assure une desserte du secteur Forgentier et Bonnus**, toutes les 30 min du lundi au samedi. Pour + de simplicité, utilisez l'appli réseau Mistral.



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU PLAN LOCAL D'URBANISME



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement
du Territoire

Poursuite et finalisation de la procédure de révision du PLU communal : Rappel sur la procédure

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de La Crau se poursuit activement. La concertation avec le public touchera bientôt à sa fin.

La modification du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera proposée au vote du conseil municipal et du conseil métropolitain de Toulon Provence Méditerranée au mois de février 2025.

Une dernière réunion publique se tiendra à l'Espace Culturel Maurric le 10 mars 2025 à 19h.

La concertation avec le public se terminera fin avril 2025.

L'arrêt du PLU est prévu par la Métropole TPM au mois d'avril 2025. Le dossier de PLU arrêté sera par la suite transmis aux personnes publiques associées qui disposeront de trois mois pour donner leur avis.

Une enquête publique est prévue pour la fin de l'été – septembre 2025. Vous aurez la possibilité de rencontrer un commissaire enquêteur, afin de présenter vos observations sur le projet de PLU arrêté.

L'approbation du PLU est prévue par la Métropole pour le mois de décembre 2025.

Evolution du zonage réglementaire

Vous avez la possibilité de télécharger sur le site internet de la ville (<https://villedelacrau.fr/revisionplu.html>) le document de zonage réglementaire édité en janvier 2024. Ce projet de cartographie permet de distinguer les zones urbaines (zones U), les zones agricoles (A), naturelles (N) et les zones à urbaniser (AU).

Un travail a été réalisé par les services de la Métropole en lien avec la Commune, notamment sur :

- ✓ La redéfinition des limites de la zone UA (centre-ville) et UB (périphérie du centre-ville), afin de mieux adapter le zonage au tissu urbain, par rapport au PLU en vigueur
 - ✓ L'extension des zones UC (zones résidentielles de moyenne densité) permettant de densifier certains secteurs UD (zones résidentielles de faible densité), notamment dans les quartiers des Avocats ou des Tassys
 - ✓ Des modifications de zonage au quartier du Collet-Long (emprise au sol augmentée dans certains secteurs, retour en zone agricole de terres cultivées)
 - ✓ L'ouverture à l'urbanisation du quartier des Cougourdons (ouverture de la zone « à urbaniser » en zone UD)
 - ✓ L'ouverture à l'urbanisation du quartier des Longues destinée à un programme de logements
 - ✓ L'ouverture à l'urbanisation du quartier de St-Augustin pour la réalisation d'activités
 - ✓ La permutation des quartiers La Gensolette/La Bastidette : retour du secteur de la Gensolette en zone agricole, déclassement du secteur de la Bastidette pour la réalisation d'activités de services
 - ✓ L'extension prévisionnelle de la zone d'activité de Gavary, l'ouverture prévisionnelle des zones d'activités de Chemin Long – La Giavy
 - ✓ Un travail réalisé sur les hameaux (zones UH) et les secteurs de tailles et de capacité limitée (STECAL), classés Ns dans les zones naturelles
 - ✓ La définition de sous-secteurs spécifiques dans les zones agricoles, pour le pôle horticole (Aph), la création de jardins familiaux (Aj)
- Un projet de règlement sera prochainement disponible sur le site internet de la ville.

Information en continu Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur la page internet dédiée, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84.

Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « Révision du PLU de La Crau ».

Orientations d'aménagement et de programmation

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) expriment les ambitions et la stratégie de la Métropole TPM et de la ville en termes d'aménagement du territoire. Pour rappel, la mise en œuvre du plan local d'urbanisme se déroulera en plusieurs phases : une première phase dès l'approbation du PLU (2026) et une seconde après 2031, conformément à la loi Climat et Résilience (cf. notre article du mois précédent).

Vous pouvez télécharger sur le site internet de la ville (<https://villedelacrau.fr/revisionplu.html>) les OAP suivantes :

Les Longues (vocation principale d'habitat)

D'une superficie de 14,68 hectares, la zone à urbaniser des Longues constitue la principale entité foncière ayant une vocation résidentielle dans le PLU. Elle est le réservoir majeur pour répondre aux besoins en habitat des dix à quinze prochaines années (à compter de la révision du PLU).

Les enjeux majeurs de cette opération sont notamment :

✓ Produire du logement neuf pour répondre aux besoins en habitat des dix à quinze prochaines années (à compter de la révision du PLU), de l'ordre de 500 logements.

✓ Contribuer à la mixité :

- Des formes urbaines : production d'appartements en immeubles collectifs, en immeubles semi-collectifs, et de maisons individuelles
- Sociale : 40% des logements produits seront des logements sociaux, dont au minimum 10% seront proposés en « accession à prix maîtrisé » ou en « accession aidée »
- Des fonctions : prévoir une offre de services

✓ Préserver la qualité urbaine, paysagère et architecturale, et notamment, conserver les vues vers le Fenouillet :

- En inscrivant un espace de nature en ville à l'entrée de l'opération (maintien du cône de perception depuis le rond-point d'accès)
- En préservant les cônes de perception secondaires à l'intérieur de l'opération
- En maîtrisant la hauteur des bâtiments, en particulier concernant les constructions situées en partie sud de l'opération, afin de ne pas bloquer les vues vers le Fenouillet.

La mise en œuvre de cette OAP est envisagée dès 2026.



	Préserver les vues sur le Fenouillet		Gérer les eaux pluviales (noues paysagères, bassin de rétention)		Sécuriser l'accès à la zone (RD554)
	Voies de desserte interne (tracé de principe)		Arbres remarquables à conserver		Délimitation de la zone à urbaniser et de la servitude de mixité sociale (SMS)
	Concevoir une entrée de ville paysagée (nature en ville)		Fixer les hauteurs maximales		Localisation préférentielle de l'offre en logement social & aidé, et de l'offre de service
	Inscrire la trame verte et bleue (biodiversité, gestion des EP, îlots de fraîcheur, mobilité douce)		Créer une interface agricole (haie anti-dérive)		Développer un maillage de circulations "douces"

Gavary-La Giavy (vocation principale économique)

Le pôle économique de Gavary bénéficie d'une situation privilégiée en bordure de la voie départementale RD98. Il est desservi par cet axe majeur de communication et concentre une part importante des activités économiques de la commune, notamment artisanales, logistiques et industrielles. L'OAP prévoit son extension au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud (lieudit La Giavy).

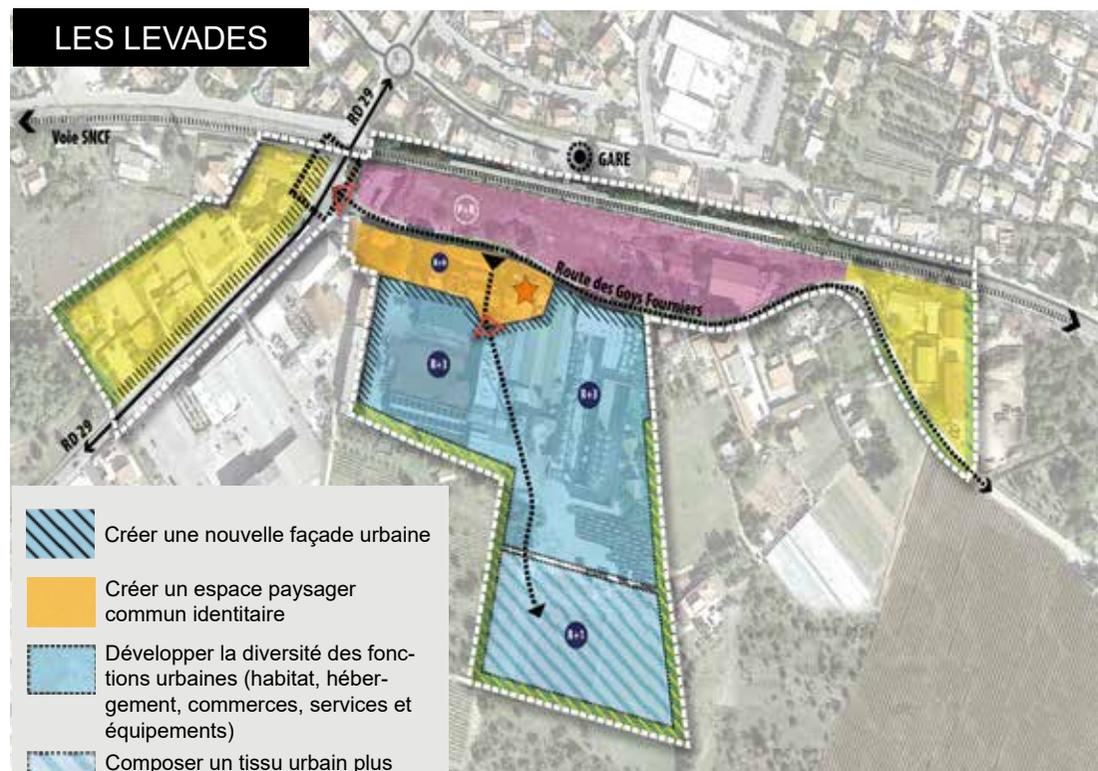
Les enjeux majeurs de cette opération sont notamment :

- ✓ Offrir de nouvelles capacités d'accueil d'entreprises, notamment artisanales et de service
- ✓ Maîtriser les futures occupations du sol dans la zone en interdisant certaines destinations :
 - Proscrire les commerces alimentaires et grandes surfaces commerciales, afin de protéger le tissu commercial des centres-villes de La Crau et de La Moutonne et d'éviter de concurrencer les zones commerciales voisines
 - Interdire le logement, incompatible avec la proximité de l'artisanat et de l'industrie, afin d'éviter les conflits d'usage
- ✓ Organiser des dessertes fonctionnelles et sécurisées et des espaces dédiés au stationnement public ou collectif dans les sites d'extension

La mise en œuvre de cette OAP est envisagée à compter de 2031 (seconde phase du PLU)



LA GIAVY



LES LEVADES

- Etudier un système de desserte (tracé de principe)
- Valoriser l'interface paysagère le long de la RD98 et de l'A570
- Sécuriser les accès à la zone
- Prendre en compte la TVB (l'Eygoutier)

- Développer le foncier économique et assurer l'intégration architecturale des constructions
- Permettre l'évolution ou le renouvellement des établissements à vocation économique
- Créer une interface agricole (haie anti-dérive)

- Créer une nouvelle façade urbaine
- Créer un espace paysager commun identitaire
- Développer la diversité des fonctions urbaines (habitat, hébergement, commerces, services et équipements)
- Composer un tissu urbain plus aéré
- Réaliser un parking-relais
- Développer l'offre économique
- Améliorer la façade urbaine (RD29)
- Valoriser l'interface agricole (haie anti-dérive)

- Axe viaire structurant et perspective / corridor paysager
- Aménager et sécuriser le carrefour et ses flux
- Requalifier la route des Goyx Fourmiers
- Créer des effets de perspective
- Fixer les hauteurs maximales (gradation morphologique)
- Patrimoine bâti à préserver

Secteur entrée de ville Ouest - Les Levades (vocation tertiaire et habitat)

D'une superficie de 7,53 hectares, ce secteur porte sur les espaces de l'entrée de ville Ouest (lieudit Les Levades), accessibles via l'avenue de Toulon (RD29). Ce site est occupé depuis plusieurs décennies par la distillerie coopérative « La Varoise » (appelée à disparaître), par la coopérative vinicole La Travailleuse (qui demeurera), par la jardinerie Coopazur-Jardica et par un tissu urbain hétéroclite à dominante de commerces et d'activités tertiaires.

Le 18 février 2022, le Préfet du Var informait le Maire de La Crau de l'arrêt définitif des activités de la distillerie, au 1^{er} mai 2022, sur la demande de sa société gestionnaire GRAP'SUD. A la suite de cet arrêt, la mutation de ce site très proche du centre-ville (600 à 700 mètres) est envisagée.

Ce secteur est voué à devenir un quartier mixte comportant des services, des commerces, des activités tertiaires, du logement et de l'hébergement. Il intègre également la friche SNCF localisée quartier de La Gare, au sud de la voie ferrée.

Les enjeux de cette opération sont notamment :

✓ Réaliser une opération de renouvellement urbain, en profitant du départ de la Distillerie « La Varoise »

✓ Améliorer l'entrée de ville Sud

✓ Constituer progressivement un quartier urbain mixte dans le cadre du renouvellement urbain :

- Production de locaux tertiaires, de locaux commerciaux, d'hébergements, d'appartements et de maisons individuelles dans le cadre du renouvellement urbain
- Un parking public à créer, lié à l'activité de la halte gare de La Crau

✓ Mixité sociale, dans la zone UBa du PLU :

- Production de logements sociaux en accession (BRS ou PSLA) ;
- Production d'hébergements locatifs sociaux destinés aux seniors
- Production de logements en accession libre

La mise en œuvre de cette OAP est envisagée dès 2026.

La Bastidette (vocation services publics et activités tertiaires)

Il s'agit de l'espace situé au Nord du chemin du Moulin 1^{er}, en face du pôle horticole.

Ce secteur est voué à devenir un quartier d'activités tertiaires comportant des équipements d'intérêt collectif et services publics (avec notamment un projet d'implantation d'un centre départemental de l'enfance ou d'une maison d'enfants à caractère social), des activités de services, de l'hébergement et de l'hôtellerie.

Les enjeux de cette opération sont notamment :

✓ Compléter l'enveloppe urbaine, afin d'offrir des capacités foncières pour des activités tertiaires, dont des équipements d'intérêt collectif et des activités de service

✓ Inscrire la trame verte et bleue (TVB) en préservant le corridor situé en partie Ouest (entre les lotissements existants et les terrains urbanisables).

La mise en œuvre de cette OAP est envisagée en deux temps, une première partie dès 2026 et une seconde partie à compter de 2031 (seconde phase du PLU).



-  Vocation d'équipements d'intérêts collectifs et services publics, d'hébergements et services
-  Espace paysager
-  Espace principalement voué aux infrastructures avec alignements paysagers
-  Espace vert protégé pour des motifs écologiques
-  Aménager les accès et les flux
-  Voie douce

NB : La révision du PLU se poursuit. Tous les éléments présentés dans cet article (notamment les cartographies) sont encore à l'étude. En conséquence, ils sont encore susceptibles d'être modifiés.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Lors du dernier Conseil Municipal de 2024, nous avons remis à M. le Maire une liste de questions en souhaitant qu'il y apporte les réponses lors de ses vœux à la population, le 19 janvier 2025. Nous vous en avons déjà présenté une partie dans notre article de janvier. Comme nous rédigeons cet article avant le 19 janvier, nous ne pourrions commenter que le mois prochain les réponses qu'il aura (ou n'aura pas) pu apporter aux Crauroises et Craurois.

Dans le bulletin de janvier, le maire et son adjoint à l'urbanisme annoncent la relance de la révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les décideurs de la clinique St Jean semblant avoir déjà préféré une extension sur Toulon, la décision prise en Conseil Municipal de La Crau de « geler » la zone St Augustin en attendant un possible retournement de situation est-elle toujours judicieuse ?

Par ailleurs, la prochaine réunion publique du 10 mars pour notre PLU est d'un très grand intérêt, puisque la mairie et TPM nous présenteront les zonages, règlements, opérations immobilières (et les logements sociaux prévus), emplacements réservés, pistes cyclables et les 7 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)...

La loi « climat et résilience » (22/8/2021) fixe des objectifs chiffrés pour limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF). Pour nos projets de développement de La Crau, il nous reste 30 Ha autorisés jusqu'en 2031, 25 Ha nouveaux jusqu'en 2041, jusqu'à atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Si nous apprécions le progrès que représente le principe de cette loi nationale, nous craignons que ces objectifs soient non respectés ou revus à la baisse.

Nous saluons le nombre et la qualité des manifestations festives de fin d'année (mais aussi sportives et culturelles). Un bol d'air si utile dans cette période difficile.

Dans son édito de janvier 2025, nous avons remarqué que le maire a fait une allusion à peine voilée à sa candidature pour les municipales de 2026 : « projets de long terme pas entièrement réalisés », « équipe déterminée »... Aura-t-il confirmé sa future candidature lors de ses vœux ?

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

De 15h à 19h30

au Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

FEVRIER / MARS 2025

ZONES	FEV	MARS
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 3
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 4
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 6
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 7
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 10
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 11
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 13
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Vendredi 14
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 17
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 18
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 20
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 21
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 24
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 25
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 27
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 28

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Mes Démarches et Services / Mes déchets »

Les infos du

ACTIVITÉ COLLECTIVE PÉRISCOLAIRE

La deuxième période, qui s'est terminée fin décembre, était dédiée au thème du Citoyen Solidaire. Durant cette période, afin de sensibiliser les enfants aux valeurs de solidarité, plusieurs actions ont été mises en place (Téléthon, boîte à chaussures, collecte de jouets, etc.). Par ailleurs, les équipes d'animation ont créé une fresque collective qui a circulé d'école en école, illustrant ce thème particulièrement pertinent en cette période.

Le JIS tient à remercier chaleureusement toutes les équipes et les enfants pour leur engagement, grâce auquel cette belle création collective a vu le jour. Cette œuvre sera exposée au centre de loisirs des Arquets



RECRUTEMENT ÉTÉ 2025



Rejoins notre équipe d'animation pour les vacances d'été 2025 !

Si tu es passionné(e) par l'animation et que tu souhaites partager des moments conviviaux avec les enfants, cette offre est faite pour toi !

Nous recherchons des animateurs disponibles :
du 7 juillet au 1^{er} août
et / ou du 4 au 29 août

SI TU ES :

- ✓ Titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou d'un diplôme dans l'animation,
 - ✓ Motivé(e), dynamique et disponible pendant les périodes mentionnées,
- Alors envoie dès maintenant ton CV et ta lettre de motivation, en précisant tes disponibilités

Par courrier : JIS
« Espace Pluriel »
Bd de la République
83260 La Crau

Par mail :
association@jis-lacrau.com

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésite pas à nous contacter !

Retour sur LES VACANCES DE NOËL

Durant les vacances de Noël, les enfants et les équipes d'animation ont mené plusieurs actions caritatives :

Les enfants ont préparé des roses des sables qu'ils ont ensuite offertes aux Restos du Cœur, afin d'être distribuées aux bénéficiaires.

Le 24 décembre à midi, l'association a invité cinq personnes soutenues par les Restos du Cœur à partager le repas du réveillon, entourées de tous les enfants.

Un groupe de maternelle s'est également rendu à la maison de retraite Bon Accueil pour offrir des cartes de vœux et partager un goûter avec les résidents, un moment très attendu chaque année par les séniors.

Une collecte de denrées alimentaires en faveur des Restos du Cœur a également été organisée au sein de l'accueil de loisirs.

Enfin, les adolescents ont pris part à une vente d'objets qu'ils ont eux-mêmes créés, au profit de l'Unicef, avec qui le JIS est club ami.



BILLETTERIE



Service accessible à tous (adhérents et non adhérents)

Cinéma Olbia : 6€50

Cinéma Pathé La Valette : 11€50

S'adresser directement au bureau du JIS

MERCREDIS & VACANCES

Les inscriptions des MERCREDIS de la 5^{ème} Période et des VACANCES DE PRINTEMPS débiteront le **mardi 11 mars**.

Retrouvez les informations du JIS sur le site internet **www.jis-lacrau.com**

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h



Mardi 4 Repas "Crêpes" du CCAS

Espace Culturel Maurric à 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

Tarif : 18 € pour les craurois (24 € pour les habitants hors commune)

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Samedi 8 Soirée Salsa Solidarité

Espace Culturel Maurric à partir de 19h30

Grande soirée latino ouverte à tous, organisée dans un but caritatif. Les fonds récoltés seront reversés à des associations varoises venant en aide aux plus fragiles.

Avec le concours des écoles de danse de la région

Des animations et initiations de danse seront proposées tout au long de la soirée

Buvette et petite restauration sur place

Tarif : 10 € (pas de réservation préalable)

Infos : Facebook - Salsa Solidarité



Vendredi 14 La Nuit de toutes les danses

Espace Culturel Maurric

Événement proposé par l'association Le Saphir 83

Stages de danse en après-midi : Danse de Salon (15h30-16h30), Danse Latine / Bachata (16h45-17h45) et West Coast Swing (18h-19h)

Puis à partir de 20h, soirée dansante animée par Delphine et El Diablo

Buvette et petite restauration sur place

Tarifs : 15 € uniquement pour la soirée, 6 € pour 1 stage, 10 € pour 2 stages, 15 € pour 3 stages, 25 € le Pack 3 stages + soirée (règlement sur place, par chèque ou en espèces)

Infos et réservations :

06.66.05.00.83



Samedi 15 et dimanche 16 Championnat du Var de Pétanque 3x3 Seniors

Boulodromes du centre-ville, Boulodromes Gnechi et Notre-Dame

Début des parties à 8h30

Infos : Boule Fleurie Crauroise – 06.44.99.84.17
boulefluriecrauroise@gmail.com



Vendredi 21 et samedi 22 La Crau'k en Scène fait son show !

Espace Culturel Maurric

La Compagnie « La Crau'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose 2 soirées mêlant théâtre, repas et loto.

Vendredi 21 : Représentation théâtrale - 20h30
Pièce « Des gens intelligents » de Marc FAYET

Tarif : 12 € pour les Craurois et les adhérents, 15 € plein tarif

Infos et réservations : 06.13.08.30.39

Samedi 22 : Loto, repas & théâtre

✓ 17h : Loto avec nombreux lots à gagner (7 cartons pleins et 21 quines)

Tarif : 20 € la planche de 6 cartons

✓ 19h30 : Repas

Tarif : 15 €

✓ 21h : Représentation théâtrale

Pièce « Encore un instant »
de Fabrice ROGER-LACAN

Tarif : 12 € pour les Craurois et les adhérents, 15 € plein tarif

Pack Loto + Repas + Spectacle :

35 € pour les Craurois et adhérents, 40 € plein tarif

Infos et réservations : 06.13.08.30.39



Mardi 25 Séance de cinéma du CCAS

Film « Monsieur AZNAVOUR » de Mehdi ADIR et Grand Corps Malade, avec Tahar RAHIM

Espace Culturel Maurric à 14h30

Réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Tarif : 5 € par personne (à régler sur place, le jour de la séance)

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mercredi 26 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne de 15h à 19h30



Jeudi 27
Sortie du CCAS
à la Fête du Citron de Menton

Départ à 12h30 et retour nocturne
 Sortie journée proposée aux Séniors craurois de 60 ans et plus

Au programme :

exposition d'agrumes des Jardins de Biovès (entrée et visite libres), découverte du Salon des Artisans et des Orchidées (entrée et visite libres), dîner libre et corso nocturne en tribune à 21h.

Tarif : 65 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



À PRÉVOIR POUR

MARS 2025



Samedi 1^{er} et dimanche 2
Convention de Tatouage
« Tattoo in Toulon »

Espace Culturel Maurric

Horaires : de 10h à 22h le samedi 1^{er}, et de 10h à 21h le dimanche 2

Une quarantaine de tatoueurs de notre région et des quatre coins de France seront présents pour cette édition 2025 de la convention de tatouage organisée par l'association « Tatto In Toulon ».

Au programme :

tatoueurs, concerts, boutiques, stands articles vintage, foodtrucks, shows et animations

Tarif : 6 € pour la journée, 10 € le forfait week-end (gratuit pour les moins de 14 ans sur présentation d'une carte d'identité)

Infos :

tattoointoulonorga@gmail.com

Facebook/Tattoo IN Toulon

Instagram/tattoointoulon2025



Mardi 4
Goûter dansant du CCAS
"Fête des Grands-Mères"

Espace Culturel Maurric à 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
 Gratuit pour les Craurois et 8 € pour les habitants hors commune

Inscriptions :

Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Jeudi 6
Soirée Théâtre avec la C^{ie} La
Crau'k en Scène du CCSC

Pièce « La candidate » de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE

Espace Culturel Maurric à 20h30

Tarif : 12 € pour les Craurois et les adhérents, 15 € plein tarif

Réservations : 06.13.08.30.39



Dimanche 9
Salon des Armes Anciennes et
Militaria (9^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric
 de 8h à 16h

Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques.

Présence des associations Provence 44, ACSPMG Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie Buvette et restauration sur place
 Organisé par l'association BFURBLUM Evénementiel

Entrée : 5 €

Infos : 06.46.85.24.07



Lundi 10
Grande Réunion Publique
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Espace Culturel Maurric à 19h

ETAT CIVIL

Naissances

Janna GARA
Eléonore BUGE
Aylan MAHAMOUD
Zoé PLAT
Inaya BOUKERMA
Aubin FERRANDI
Baptiste LAMARRE
Mia GABTENU MORAND
Zakaria BENAÏSSA
Maëlle AUGIER
Myla DOSOLI

Décès

Georges BIROT
Marc LÉON
Richard RIEGLER
Emmanuel SANCHEZ
Henri RODRIGUEZ
Thomas VERMIGNON
Raymond COPORANDY
Aïcha BOUHOUCHE
Anthony MARCHETTI
Luc KOŁODZIEJCZYK
Christian VAISSIÈRE
Jean-Baptiste DARD
Philippe ESPARCIEUX
Jean VILLETTE
Christophe PRÉTOT
Michel GAUTHIER
Robert CESARIO
Bernard FROSINI
Alain CAPRARO
Michel MARIS
Jeanne PONZIO veuve LA ROCCA
Francis MARTINI
Ginette PRADELLI

EN BREF

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 26 février 2026 de 8h30 à 11h45**. Cette agence mobile offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales : création et recharge des titres de transport, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

LES INFOS DES ASSOS

LES SORTIES SCOLAIRES DU SKI CLUB

Les prochaines sorties scolaires du Ski Club de La Crau auront lieu les samedis 8 et 22 mars 2025 à La Colmiane (ou autre station en fonction de l'enneigement). Ces journées sont réservées aux jeunes craurois scolarisés du CM1 à la 3^{ème}.

Tarif : 60 € comprenant le transport, le repas chaud du midi, le forfait, l'assurance, la location du matériel (skis, chaussures et casque), l'encadrement par des moniteurs fédéraux et les accompagnateurs.

Inscriptions : les lundi et mardi de la semaine précédant la sortie, de 17h à 19h, au Gymnase du Fenouillet (Bureau n°6, 1^{er} étage)

Pour + d'infos : 06.87.76.81.98
skiclublacrau@gmail.com

LES ATELIERS DE LA CYCLETTE

L'association crauroise propose des ateliers participatifs deux fois par mois. Les adhérents peuvent y profiter de conseils des membres plus expérimentés et des outils mis à disposition pour réparer leur vélo. Ces ateliers sont gratuits, seule une adhésion annuelle de 10 € par famille est demandée.

Les prochains ateliers auront lieu :
✓ Dimanche 2 février, de 10h à 16h
✓ Samedi 1^{er} mars, de 10h à 16h
✓ Dimanche 16 mars, de 10h à 16h
✓ Samedi 29 mars, de 10h à 16h

Pour se rendre aux ateliers, il est recommandé de se garer au parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric et de suivre les flammes et les panneaux « Cyclette ». Le local est situé à 2 minutes à pied dans le lotissement situé à proximité. Si vous avez des vélos ou du matériel à décharger, les bénévoles vous aideront ou vous indiqueront comment approcher votre véhicule.

Pour + d'infos : lacyclette83gmail.com
Facebook : La Cyclette

RAPPEL : Le recensement de la population est en cours

L'opération annuelle de recensement de la population se poursuit jusqu'au 22 février 2025. Ce recensement est obligatoire.

Vous pouvez répondre aux questionnaires :

✓ soit par internet, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr (solution la plus rapide, la plus économique et la plus éco-responsable)

✓ soit sur papier (les questionnaires doivent ensuite être envoyés en Mairie).

Les agents recenseurs contactent directement les personnes concernées. Ils sont munis d'une carte officielle les accréditant. Merci de leur réserver un bon accueil.

Infos :

Direction de l'Aménagement du Territoire par email : recensement@villedelacrau.fr

Ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **L'App Store** **DISPONIBLE SUR Google Play**

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

La garderie du couvent était une institution dont se rappellent avec émotion les anciens craurois qui l'ont fréquentée, dont Martine PROVENCE et Françoise LEBROCHER qui nous font part de leurs souvenirs. Cette page débute par quelques lignes reprises d'un texte de Loulou RAVEL, paru dans cette rubrique en 2020.

Loulou RAVEL : "Grosse bâtisse située au centre du hameau des Escudiers, le couvent était séparé de la placette par un jardin. Trois sœurs y vivaient, la Mère, Sœur Saint Laurent et Sœur Saint Joseph qui jouait de l'harmonium à la messe. Comme une bonne partie des enfants du village, aussi bien filles que garçons contrairement à l'école qui n'était pas mixte, je le fréquentais les jeudis, jour sans école remplacé depuis par le mercredi, et durant les vacances scolaires. Du plus jeune jusqu'à l'adolescent de 12 ou 13 ans, c'était une garderie à laquelle nous étions contents de nous rendre pour y retrouver les copains. Nous y passions de bons moments consacrés à des jeux, les mêmes que dans la cour de l'école, mais avec une ambiance qu'on qualifierait aujourd'hui de plus conviviale. Il faut dire qu'à l'école, le directeur, Monsieur MICHEL, faisait régner une discipline de fer. Lorsque la sonnerie annonçait l'entrée en classe, son sifflet résonnait simultanément comme un avertissement. Gare à ceux qui étaient en retard pour la mise en rang, qui chuchotaient, ou étaient un tout petit peu décalés dans l'alignement, car la sanction était immédiate : cent lignes. Et quand on arrivait à la maison, la facture doublait avec cent lignes de plus. Donc pour nous, le couvent était synonyme de bons moments sans avoir peur du directeur."

Françoise LE BROCHER : "Les jeudis après-midi, avec ma sœur et mon frère, on allait au couvent situé dans le quartier des Escudiers, comme beaucoup d'enfants du village. On passait par la rue du Moulin où se trouvait un moulin peut-être encore en activité, que l'on contournait pour emprunter le chemin qui longeait le Béal avant de s'enfoncer à travers champs. On le quittait pour revenir vers les Escudiers, passant entre le mur de l'entreprise de la famille FROSINI, marchands de bois, et la bergerie de Monsieur BELLEUDI de laquelle émanait l'odeur caractéristique des moutons. Continuant vers le hameau des Escudiers, on passait devant la cave de la Villa les Tilleuls, puis l'étable de la famille TROPINI, dont les portes ouvertes laissaient voir les vaches attachées devant leurs mangeoires. Le couvent, grosse bâtisse qui existe encore au centre du hameau, possédait un jardin. Les sœurs nous gardaient l'après-midi, filles et garçons mélangés contrairement à l'école. Les deux sœurs, sous la direction de la Supérieure, étaient assistées de Mademoiselle Reine et d'Elise COTELLA qui nous donnaient des cours de Français. Ces personnes étaient très douces, et nous

passions de bons moments en leur compagnie. S'il faisait beau, elles nous emmenaient promener au Petit Nice ou à la Monache. En cas de pluie, nous restions jouer sous le préau, ou nous assistions à des projections de diapositives. Dans l'assistance regroupant des enfants de tous âges, les grands qui savaient lire faisaient profiter les plus petits en lisant à haute voix les légendes inscrites sous les photos."

Martine PROVENCE : "Mon père travaillait dans les domaines viticoles de la commune, et c'est peut-être pour cette raison que ma famille habitait à Notre Dame, un hameau situé au pied du Mont Fenouillet, au milieu des champs de vignes. Tous les jeudis, ma mère qui ne travaillait pas nous emmenait sur sa bicyclette, ma sœur et moi, au couvent des Escudiers. Le bâtiment qui abritait le couvent existe toujours, mais après la fermeture de l'institution, un agrandissement a été réalisé pour créer une maison de retraite. On y pénétrait par le jardin,

dans lequel des jeux, balançoires et autres, attendaient les enfants. Le bâtiment nous accueillait au rez-de-chaussée dont une salle servait de dortoir, une autre de cinéma, et la dernière, plus petite, dans laquelle on nous servait un goûter. Le midi, nous avions droit à des repas pour des prix dérisoires. Et, en plus, nous recevions des bonbons ! Mes parents ne nous en achetaient pas, alors les bonbons, oh là là ! Les après-midis, lorsqu'il faisait beau, nous allions régulièrement promener aux alentours du village, à la Monache ou au Petit Nice. C'était très plaisant de marcher le long des cultures, sur les sentiers qui traversaient les bois, de jouer à cache-cache, et aussi de découvrir la nature, car les sœurs nous faisaient profiter de leurs connaissances sur les oiseaux, les plantes, les insectes... Aidées par Elise COTELA et Mademoiselle Reine, elles étaient vraiment bienveillantes, et je ne me souviens pas qu'elles aient jamais crié ou réprimandé quoi que ce soit."



Voici un groupe d'enfants qui fréquentait le couvent à la fin des années 1950. Une des sœurs est présente sur l'image, accroupie tout à fait à gauche. Martine PROVENCE est assise par terre au premier rang, deuxième à partir de la droite.

AU MENU DE LA CANTINE



du 3 au 7 février

Lundi

- Pâté de campagne
- Filet de colin pané et citron
- Chou-fleur en gratin
- Petit moulé
*Petit moulé ail et fines herbes **
- Banane **BIO** / Poire *

Mardi *Menu végétarien*

- Salade verte et œuf dur
- Quenelles sauce nantua **BIO**
- Riz **BIO**
- Fromage blanc crème de marron
*Fromage blanc confiture **BIO** de fraises **

Mercredi

- Salade verte **BIO**
- Hachis parmentier **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**

Jeudi *"Chandeleur"*

- Carottes au fromage frais
- Rôti de dinde sauce forestière
- Haricots verts **BIO**
- Crêpes caramel au beurre salé

Vendredi

- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Yaourt vanille **BIO**
*Yaourt nature sucré **
- Clémentine / Pomme bicolore *

du 10 au 14 février

VACANCES (JIS)

Lundi

- Macédoine mayonnaise
- Poulet basquaise **LR**
- Riz **BIO**
- Yaourt framboise **BIO**
- Corbeille de fruits

Mardi

- Endives vinaigrette
- Pavé du fromager à l'emmental
- Petits pois
- Flan vanille

Mercredi

- Lasagnes **VF**
- Salade verte
- Tomme blanche
- Compotée de pommes façon crumble

Jeudi *Menu végétarien*

- Torti tricolores à la méditerranéenne
- St Moret **BIO**
- Clémentine **BIO**

Vendredi

- Friand au fromage
- Lieu noir sauce crème
- Boulgour pilaf **BIO**
- Mousse au nougat

du 17 au 21 février

VACANCES (JIS)

Lundi

- Cassoulet toulousain
- Fondu Président
- Banane **BIO**

Mardi

- Pâté de foie
- Omelette **BIO**
- Pommes de terre vapeur
- Yaourt aromatisé

Mercredi *Menu végétarien*

- Chili végétarien
- Gouda
- Crème dessert chocolat **BIO**

Jeudi

- Chou-fleur vinaigrette
- Nuggets de volaille
- Polenta
- Poire

Vendredi

- Endives vinaigrette
- Filet de colin meunière et citron
- Spaghettis
- Mousse à la framboise

du 24 au 28 février

Lundi

- Carottes râpées **BIO**
- Moules à la crème
- Pommes frites **BIO**
- Mousse au chocolat au lait
*Fromage blanc et sucre dose **

Mardi *Menu végétarien*

- Friand au fromage
- Omelette **BIO**
- Petits pois
- Brie **BIO**
*Petit moulé ail et fines herbes **
- Banane **BIO** / Pomme bicolore *

Mercredi (JIS)

- Salade verte, œuf dur, croûtons
- Nuggets de volaille
*Jambon blanc **
- Macaroni **BIO**
- Cocktail de fruits

Jeudi

- Endives en salade
- Gardiane provençale
- Chou-fleur en gratin **BIO**
- Cake marbré

Vendredi

- Betteraves vinaigrette
- Filet de colin sauce au curry
- Riz pilaf **BIO**
- Yaourt nature **BIO**
*Fromage frais aux fruits **
- Poire / Orange *

du 3 au 7 mars

Lundi

- Céleri vinaigrette
- Sauté de veau
*sauce provençale **LR***
- Carottes persillées
- Cantal / Camembert *
- Donuts

Mardi

- Potage de potiron
- Penne au saumon **BIO**
- Emmental râpé
- Kiwi de l'Adour / Orange *

Mercredi (JIS)

- Boulettes de boeuf au curry **VF**
- Riz
- Fraidou
- Banane

Jeudi

- Salade verte **BIO**
- Jambon blanc **LR**
- Gratin dauphinois **CHEF**
- Dessert du chef pâtissier d'Elior **CHEF**

Vendredi *Menu végétarien*

- Oeufs durs mayonnaise **BIO**
- Quenelles sauce nantua **BIO**
- Epinards à la crème **BIO**
- Tome de pays **BIO**
*St Môret **
- Ananas **BIO** / Poire *

BIO Produit Bio

LR Label Rouge

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux